



Déclaration liminaire Unsa Education – CTSD d’ajustement 93 – 3 septembre 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs membres du CTSD

Nous souhaitons tout d’abord une excellente rentrée aux membres de ce comité ainsi qu’à l’ensemble des personnels de la Direction Académique.

Nous rappellerons notre attachement au dialogue social ainsi qu’au respect des personnes et des personnels, inhérent, pour nous, à l’essence même d’une démocratie sociale.

Pour ce premier comité technique, nous ne pouvons nous faire que les porte-voix de nos collègues qui ont des raisons d’être dans l’inquiétude, la lassitude et la tension.

Pour l’UNSA Education, le retour à l’Ecole de tous les élèves au 1^{er} septembre était une priorité. Le ministère devait donc tout mettre en œuvre pour que cette rentrée soit réussie aussi bien par la définition d’un cadre sanitaire clair et sécurisant, que par les mesures proposées pour accompagner et soutenir les personnels dans l’organisation de la rentrée.

Cependant, malgré la tenue tardive d’un CHSCTM extraordinaire sur le protocole sanitaire, de nombreux points restent flous pour les collègues et les directeurs. trices particulièrement la situation des personnels vulnérables et/ou vivant avec une personne vulnérable et la restauration scolaire.

Pour cette rentrée si particulière, l’Unsa Education rappelle ses exigences :

- Dégager tous les temps possibles en dehors du temps d’enseignement pour les équipes durant la période jusqu’aux vacances d’automne en gelant toutes les actions de formations prévues.
- Recruter des enseignants, en plus sur les listes complémentaires des concours pour pouvoir dédoubler ou remplacer les personnels qui risquent d’être davantage absents, notamment en raison de quatorzaine ou de maladie
- Renforcer les moyens humains pour aider les directeurs d’école et l’accompagnement des élèves
- Donner un crédit d’impôt forfaitaire et pérenne aux personnels pour couvrir leurs dépenses d’équipement informatique

L'Unsa Education soulève également de nombreuses inquiétudes :

Le peu de postes alloués pour le 93 pour cette rentrée si particulière, qui ne permet pas de mettre réellement en place les mesures du ministre pourtant mises en avant dans les médias : les dédoublements en GS en Education prioritaire et le seuil maximal de 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 hors EP.

L'absence de création de postes de remplaçants et de postes RASED depuis 3 ans pourtant si important dans la prise en compte des difficultés scolaires et qui auraient été indispensables aux élèves après la période de confinement de l'année passée.

La scolarisation des élèves en situation de handicap : Contrairement à ce qui était attendu par les organisations syndicales et, en dépit des engagements pris par le ministère en février, aucune piste de revalorisation salariale n'a été évoquée alors que la majorité des AESH continue d'être rémunérée à l'indice le plus bas de leur grille, et ce, en dépit de la réglementation qui prévoit depuis 2014 un réexamen triennal. L'argument du ministère pour ne toujours pas répondre à la demande de revalorisation est celui d'orientations budgétaires non connues. Le seul levier proposé est celui d'une diversification des missions, c'est-à-dire d'autres missions que l'accompagnement des élèves, pour permettre une augmentation du temps de travail hebdomadaire. Cette unique proposition va à l'encontre de la professionnalisation de la mission d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Il y a bien urgence à revaloriser ces personnels dont les missions requièrent des compétences et des savoir-faire incontestables.

La direction d'école : L'année scolaire dernière n'a eu de cesse de démontrer le rôle primordial joué par les directrices et directeurs, que ce soit dans le quotidien de l'école ou dans les situations de crise. Avec eux le SE-Unsa alerte depuis des années sur l'urgence à apporter des solutions afin de faciliter l'exercice d'une fonction qui s'alourdit toujours plus au fil des ans.

A ce sujet, nous regrettons vivement la pression mise par certains IEN aux directions d'école pour faire remonter les constats d'effectifs avant midi le jour de la rentrée.

La direction d'école a besoin de mesures permettant d'améliorer les conditions d'exercice des directrices et directeurs d'école afin de construire les évolutions fonctionnelles et structurelles du XXI^e siècle.

Enfin, nous pouvons craindre encore cette année qu'un grand nombre de contractuels soient affectés sur les écoles du département compte tenu de la volonté gouvernementale d'en augmenter le contingent mais également pour pallier au manque d'attractivité croissant pour venir exercer dans notre département, avec pour preuve le nombre conséquent de désistements des lauréats au CRPE affectés au 93.

Nous rappelons enfin qu'à cette période de l'année scolaire et encore plus dans la situation exceptionnelle actuelle, fermer une classe sans réelle justification, avec l'impact sur une organisation déjà programmée, et sur le collègue concerné serait très regrettable. L'Unsa Education ne pourrait être qu'en désaccord.

Merci pour votre écoute.